



Retirer de permis de conduire

Par **arezki66**, le **12/07/2010 à 19:14**

Bonjour,rnrnJe me suis fait retirer mon permis de conduire francais en Algerie, pour une ligne continue. rnrn1 - Ont-ils le droit de le retirer ? rn2 - Est-ce que j'ai le droit de conduire en France ?

Par **Tisuisse**, le **13/07/2010 à 11:35**

Bonjour,rnrnRéponses aux 2 questions :rnrnquestion 1 : si la législation algérienne le prévoit, c'est OUI. Le permis sera renvoyé en France par la voie diplomatique. Cela risque de prendre pasmal de temps. Voyez votre consulat ou votre ambassade sur place, avant de rentrer en France.rnrnquestion 2 : sans votre permis en poche, c'est NON.